

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 juin 1977

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

PROPOSITION DE RETOUR À L'EXERCICE D'UN CHOIX QUANT À LA CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Si je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, monsieur l'Orateur, c'est au sujet d'une affaire pressante et urgente qui touche les fonctionnaires résidant en Ontario et travaillant à Hull qui, sans consultation ni explications, sont tenus de célébrer la Saint-Jean-Baptiste et sont ainsi privés du choix qui leur était offert jusqu'à maintenant. Je propose donc, avec l'appui du député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie):

Que le gouvernement annule la récente directive qui oblige les fonctionnaires résidant en Ontario à célébrer la Saint-Jean-Baptiste, et qu'il rétablisse la faculté de choisir qui a donné de si bons résultats dans le passé.

M. l'Orateur: A l'ordre. La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

DEMANDE D'ABANDON IMMÉDIAT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet des chiffres de l'indice des prix à la consommation publiés aujourd'hui. Depuis trois mois, les prix ont augmenté à un taux annuel de 10.4 p. 100; ceux du fuel et des services publics de 15.8 p. 100 depuis un an, celui d'une maison de 11.3 p. 100 pendant la même période et ceux des produits alimentaires commencent à monter à un rythme plus rapide que tous les autres. Pourtant, le gouvernement persiste à maintenir aussi bas que possible les salaires et les traitements des Canadiens ordinaires, mais il ne s'occupe pas de contenir le prix de biens aussi essentiels. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre ordonne au gouvernement d'abandonner immédiatement son programme anti-inflation injuste et inefficace.

M. l'Orateur: A l'ordre. Conformément à l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

LES INTÉRÊTS DU SÉNATEUR DAVEY DANS LA BLUEWATER RACING ASSOCIATION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente. Le sénateur Keith Davey, directeur de campagne du parti libéral et confidant du premier ministre (M. Trudeau), aurait, d'après les journaux, un intérêt prépondérant dans la Bluewater Racing Association et il aurait présenté des instances au ministère de l'Agriculture, plus précisément à M. Sid Pratt, directeur du pari mutuel au ministère de l'Agriculture. Je propose donc, appuyé par le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski):

● (1110)

Que le ministre de l'Agriculture fasse une déclaration complète à l'appel des motions sur tous les détails de la divulgation au gouvernement des intérêts du sénateur Keith Davey dans la Bluewater Racing Association, sur la nature des instances du sénateur Davey au ministère de l'Agriculture et sur toute décision consécutive.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La mise en délibération d'une motion semblable exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGE À CERTAINS DÉPUTÉS À L'OCCASION DU 20^e ANNIVERSAIRE DE LEUR ÉLECTION AU PARLEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais présenter une motion, aux termes de l'article 43 du Règlement, que la Chambre, je crois, adoptera volontiers. Je suis tellement persuadé que la Chambre l'approuvera que je demande au président du Conseil privé (M. MacEachen) d'en être le comotionnaire.